BEIL É DOUMA

Bulletin d'information
de la commune
Janvier 2024 **N°41**

2 : COMMÉMORATION
3 : ÉTAT-CIVIL/COMMUNICATION
4 : VIE ÉCONOMIQUE
5-8 : VIE ASSOCIATIVE
9 : VIE LOCALE
10 :HISTOIRE
11 : ECOLOGIE
12 : VOEUX

EDITO

Nous venons de fêter la période magique de Noël nous avons pu ainsi partager la joie et l'esprit festif.
Les «loisirs créatifs » ont exposé leurs magnifiques réalisations et les artistes locaux leurs œuvres, le "club de l'amitié" a organisé un repas divertissant et très animé pour nos anciens, tout cela pour composer et partager la féérie de Noël.

Certes, il est difficile d'oublier la gravité des conflits qui agitent notre monde et nous plongent dans une grande tristesse et une préoccupation profonde.
Ces moments de réflexion nous rappellent l'importance de la paix, de la compassion et de la solidarité.

Noël est avant tout une période de partage et de générosité.
N'oublions pas de répandre autour de nous de l'amour et de l'espoir.
Que nos festivités soient l'occasion de respecter les coutumes au sein de nos familles, qu'elles soient des moments de joie pour nous et nos proches mais aussi pour ceux qui traversent des moments difficiles.
Je vous invite donc en cette période à ouvrir vos cœurs, à prendre soin les uns des autres, nous pouvons contribuer à notre échelle à rendre le monde plus paisible et harmonieux.

Je vous souhaite à tous le meilleur pour cette nouvelle année avec l'espoir d' un avenir radieux.

Madame Le Maire
Monique Laye

COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 Novembre à Saint-Jean-De-Verges

> **IL FAUT ALLUMER LES GRANDES DATES COMME ON ALLUME LES FLAMBEAUX.”**
>
> **Victor Hugo (1802-1885)**
> Poète, dramaturge, écrivain, romancier et dessinateur romantique (1892 - 1937)

En ce 11 novembre 2023 malgré de gros nuages le ciel est resté clément .
La commémoration s’est déroulée devant un public loubiérois et Saint-Jean de vergeois plus nombreux que d’habitude .
Le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des armées, et la secrétaire d’État auprès du ministre des armées chargée des anciens combattants et de la mémoire a été lu par le jeune Matteo. Ethan et Alejandro ont déposé la gerbe et des bouquets de fleurs.
Dans son discours madame le Maire après avoir remercié les autorités présentes et les administrés a débuté son discours par une pensée de Monsieur Ernest Renan : « les vrais vaincus de la guerre ce sont les morts »

Les combattants de la grande guerre ont hautement mérité l’hommage rendu par la nation chaque 11 Novembre. Parmi eux ayons une pensée pour « les fusillés pour l’exemple » dont la reconnaissance fut tardive et nous rappelle effroyablement à l’horreur de la guerre.
Ayons une pensée pour la douleur des blessés,des mutilés de guerre, des gueules cassées des familles endeuillées avec tous les drames que cela a engendré.

La guerre n’est pas celle des autres mais la guerre de tous. Nous y voyons jusqu’où l’inhumanité peut aller, même si les nations ont grandi, même si nos civilisations ont progressé, on ne peut que constater que l’inhumanité est toujours présente.

Pour laisser place à l’humanité fraternelle cette inhumanité a besoin de l’éducation et de la confiance.
Chacune et chacun de nous peut et doit participer à cette éducation dans la famille, à l’école, dans la commune et partout.
Pour ma part j’ai toujours participé à ces cérémonies de recueillement et de souvenirs et je continuerai à être une citoyenne engagée dans le souvenir et aussi dans l’avenir.
Ce jour est un temps de recueillement, marque du passé et choix de l’avenir.
Aussi je vous remercie tous d’être là pour cela et vous demande d’être là demain pour donner de la fraternité, de l’humanité afin de vivre, construire, et répondre ensemble aux défis qui sont là.

Comme chaque année le nom de tous les soldats morts pour la France à Saint-Jean de Verges ont été égrénés ainsi que la liste des morts pour la France en 2023.
Cette cérémonie s’est terminée par un vin d’honneur offert par Monsieur le Maire de Loubières.

Naissances et décès dans notre commune

NAISSANCES

- Iris RAMOND née le 19 août 2023
- Emilia SALASC née le 19 août 2023
- Félicity CONTASSOT DUFLOUCQ née le 28 août 2023
- Anne-Charlotte OOGHE née le 3 septembre 2023
- Elyjah VIRETTI né le 13 octobre 2023
- Kamila FICHEUX née le 19 octobre 2023

DÉCÈS

- Fernando LOPES DE CARVALHO décédé le 13 août 2023 à Luzenac
- Raphaël NAVARRO décédé le 13 octobre 2023
- Odette PÉRIÈS veuve DEDIEU décédée le 30 octobre 2023
- Jean Pierre PACZESNY décédé le 14 novembre 2023

NOUS AVONS CÉLÉBRÉ SUR LA COMMUNE LES MARIAGES ENTRE :

- Hanoi VELOZ PADRON et Julie CAZENEUVE le 20 juillet 2023
- Pierre MIRAMONT et My-Ly PHAM le 22 juillet 2023
- Pascal GARCIA et Maria PEREIRA le 30 septembre 2023
- Alain GARCIA et Judith de Ceu RODRIGUES le 16 décembre 2023

Application MyMairie

Cette application a été mise en place récemment à l'initiative de la commission communication pour vous informer sur les événements, les nouveautés, les adresses et numéros utiles, la météo, les publications, des notifications.

Vous disposez également de fonctions vous permettant de signaler des pannes, des dysfonctionnements ou des dégradations, remarqués dans la commune.

Nous vous invitons à télécharger cette application sur votre store (App Store ou Google Play) puis à sélectionner la commune en la sélectionnant dans la liste.

N'hésitez pas à nous remonter vos suggestions afin que nous puissions continuer d'améliorer l'application.

TOUT SUR NOTRE COMMUNE :

.INFORMATIONS
.ÉCOLE
.SIGNALEMENTS
.ASSOCIATIONS
.COMMERCES
.ARTISANS
.PUBLICATIONS
.ACTUALITÉS
.PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
.BONS PLANS
.TÉLÉPHONES
.ADRESSES
.MÉTÉO
.SPORTS
.TRANSPORTS

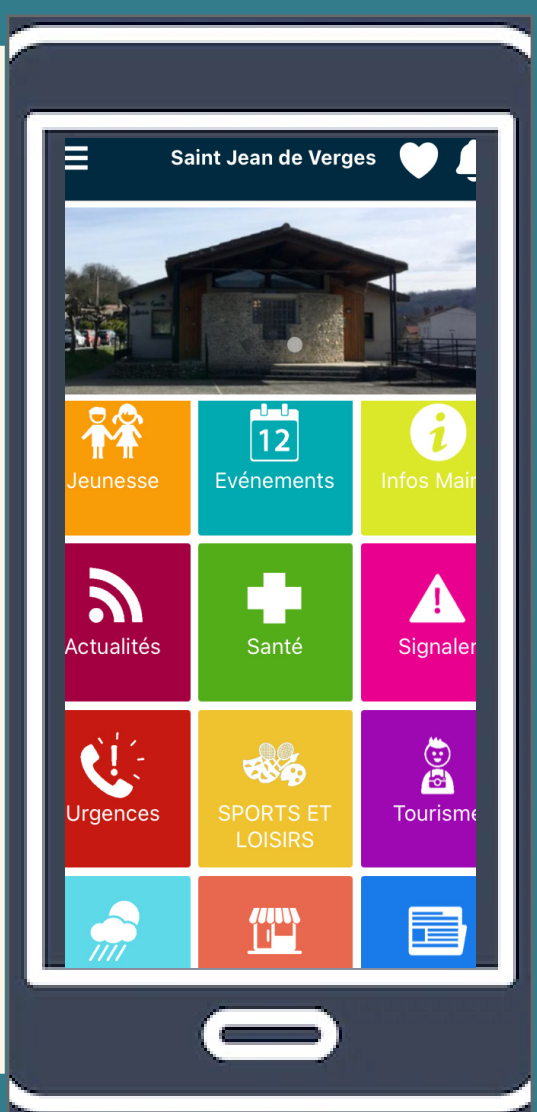

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYMAIRIE

Facile à utiliser !
Il suffit de télécharger l'application « MyMairie » via votre apple store ou google play sur votre smartphone, puis rentrer le nom de la commune.
C'est fini, vous pouvez la découvrir.
N'hésitez pas à nous faire un retour.

Disponible sur Google play

Disponible sur App Store

VIE ECONOMIQUE

DE NOUVELLES ENTREPRISES S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE !

L'ouverture de nouvelles entreprises sur la commune est toujours un point positif, elles entrainent une activité ainsi que de la vie ce qui est important dans nos chères campagnes !

Vous venez de créer un nouveau commerce, une entreprise ou autre…

Vous voulez vous faire connaitre des administrés de la commune, surtout n'hésitez pas à vous présenter à la mairie nous ferons paraître vos publicités avec grand plaisir sur nos bulletins municipaux (Beil é Douma ou l'Info à chaud)

Bienvenue à nos nouvelles entreprises :

Nouveau à St Jean de Verges , Damien Multiservices.

Après 31 années passées dans la gendarmerie, Damien vous propose ses services dans vos petits travaux du quotidien : nettoyage de vos espaces verts, petits agencement dans la maison, travaux de peinture etc…

La Cocotte Minute

Nous avons le plaisir de nous annoncer l'ouverture d'un nouveau restaurant "la Cocotte Minute" à Saint Jean de Verges

Ce restaurant est situé 8 route de Varilhes.

Club de l'amitié

Club pour seniors, club des aînés, club du 3e âge , ces terminologies laissent parfois de glace les personnes à qui le message s'adresse. C'est souvent que l'on entend :

« ah! non je viens de passer le cap de la retraite je ne vais pas me retrouver avec les vieux » Cette remarque est un peu dure .

Un club peut apporter beaucoup, par l'amitié que l'on y trouve, la bonne humeur la convivialité et le plaisir de partager des activités.
Rejoindre un club senior, c'est lutter contre l'isolement , la solitude et favoriser le lien social.
Pour permettre aux adhérents de se retrouver de discuter et d'échanger, le club propose des après-midi récréatives avec jeux de société les premier et le troisième jeudi du mois.

Mais aussi une sortie d'une journée par semestre.

Le 27 septembre nous avons organisé une sortie à Os de CIVIS, village de la commune des Valls de Valira en Catalogne.
Petit village dans la montagne, le soleil était au rendez-vous et les paysages magnifiques.

Nous avons dégusté un excellent repas avec des produits du terroir Au retour nous avons fait un détour pour faire quelques emplettes au Pas de la Case.
Journée fort agréable.
Nous avons terminé cette année 2023 par le traditionnel repas de Noël dans la maison du temps libre joliment décorée par un de nos adhérents. Dans une ambiance conviviale et très chaleureuse nous avons apprécié un bon repas .

Le club de l'amitié est un club d'activités.

Associations des Parents d'élèves « La Ti-Mamaille »

L'an passé nous avons pu participer au financement du projet cirque (maternelle) et aux sorties scolaires en bus (primaire).

Cette année nous poursuivons le même objectif, « La Ti-Mamaille » continue sur sa lancée pour récolter des fonds afin de pouvoir soutenir les écoles "maternelle et élémentaire" du RPI Crampagna–Saint Jean de Verges–Loubières dans leurs différents projets au profit des enfants !

Un « vide ta chambre » a été organisé en Décembre, et, on l'espère, vous entendrez parler de nos ventes de chocolats et de la tombola prévues sur les deux premiers trimestres de l'année 2024 !

Nous remercions vivement les mairies, les directrices des écoles et bien évidement tous les parents bénévoles ! Nous espérons vous compter de plus en plus nombreux !

Pour nous contacter : latimamaille@gmail.com

La Ti-Mamaille

M@il : latimamaille@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Quoi de neuf à l'Association Sportive et Culturelle de St Jean de Verges ?

L'ASC, association sportive et culturelle de St Jean de Verges compte quasiment 200 adhérents cette année, de 6 ans à 77 ans !

La section des loisirs créatifs, organisée par Jeanine Munoz, a repris son activité le vendredi après-midi tous les 15 jours .

Cette section des loisirs créatifs de l'association Sportive et culturelle a participé comme l'année dernière à "octobre rose" en confectionnant des coussins Quelques-uns serviront de "doudou" pour les enfants du service pédiatrique du Chiva.

Le 26 novembre 2023 a eu lieu dans la salle du temps libre une exposition de tous leurs travaux.

Ce fut l'occasion de montrer et de vendre leurs créations au public mais aussi de proposer des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année .
De plus ce même jour, l'association a organisé une exposition vente autour de l'art et l'artisanat local. Les artistes et artisans locaux réunis et passionné par leur art ou leurs loisirs créatifs ont pu échanger leur savoir-faire et leur talent avec le public.

La section loisirs créatifs de l'ASC reste toujours très active et cela grâce au dynamisme et à l'implication de tous ses membres.

Section natation

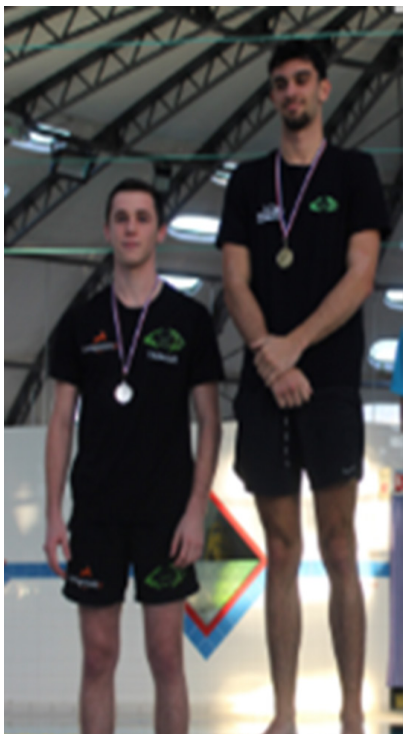

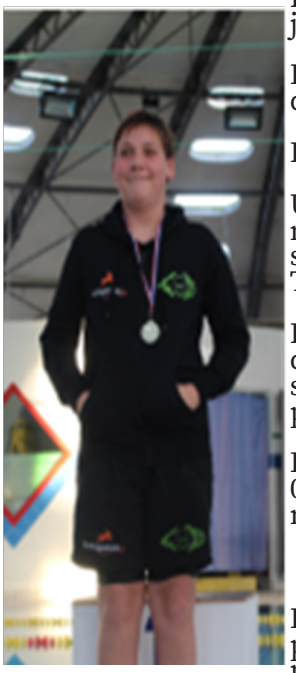

La section sportive avec la natation a repris son activité, fin septembre à la piscine de Foix.
Elle accueille les enfants à partir de 6 ans pour l'apprentissage et le perfectionnement de la natation, le samedi matin de 9h15 à 12h15.
Les compétiteurs, quant à eux, s'entraînent le mardi soir, le jeudi soir et le samedi matin.

L'encadrement est assuré par une équipe de bénévoles, diplômés (éducateurs fédéraux, brevets d'Etat).

La section compétition a disputé ses premières rencontres :

Une rencontre longues distances à Saverdun sur 400 4 nages , 400m crawl , 800m crawl et 1500m crawl, a vu 3 de ses nageurs médaillés : chez les 15-18ans Gabriel Cabrera, Thibaut Martin et chez les 13-14 ans Jonah Economides.

Les championnats départementaux d'automne se sont déroulés samedi 2 décembre à Mirepoix, les mêmes nageurs se sont illustrés ainsi que Sviatoslav Taktashov qui finit premier des benjamins sur les épreuves sprints.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Club au 07 45 07 86 15 ou envoyer un mail à l'adresse : natation.asc.stjeandeverges@outlook.com

La section culture et musique attend des bénévoles et des propositions ! Alors si vous avez envie de vous impliquer, de mettre en place un concert, de réaliser des lectures offertes à la bibliothèque ou de créer d'autres évènements contactez nous à l'adresse suivante : asc.stjeandeverges@outlook.com

Yaka Bouger… Une asso qui fait du bien !

La saison 2023/24 Yaka Bouger est repartie de plus belle. Cette année, les adhésions sont en nette progression, mais il reste encore quelques places ! Alors n'hésitez plus : chaussez vos baskets, sautez dans vos tenues de sport et venez nous rejoindre !

Sylvie, Mylène et Lucas, nos trois animateurs, sont là pour assurer des séances sportives et dansantes, dynamiques et adaptées à tous les niveaux.

Tous les Lundis hors vacances scolaires, de 20h15 à 21h15, nous vous proposons zumba (avec Mylène ou renforcement musculaire avec Sylvie)
Tous les jeudis hors vacances scolaires, de 20h15 à 21h15, c'est avec Lucas que nous développons notre cardio et renforçons nos muscles.

Et n'oubliez pas : Le sport c'est la santé… alors… Yaka Bouger !!!

Entente Varilhes Saint-Jean-De-Verges

L'Entente Varilhes Saint-Jean-de-Verges compte à ce jour 127 licenciés. Lors de l'assemblée générale au mois d'Octobre,le président Bernard Dupont en place depuis sept ans annonçait son retrait.C'est après la dernière réunion du conseil d'administration du club qu'un nouveau bureau a donc été formé.Trois coprésidents ont été élus pour prendre la suite:Mme Naudy cécile, Mr Revert Didier et Mr Moret Guy.Ils ont comme objectif de dynamiser le club par différents événements.
Le 2/12/2023, une soirée dansante avec repas a été organisée afin de préparer un arbre de noël pour l'école de football qui s'effectua le 20/12/2023.
Le 7/01/24, aura lieu le 3eme loto de la saison, puis dans les mois à venir des vides greniers seront prévus.

Les entraînements des catégories U7 à U11 sont toujours les mercredis après-midi et pour les seniors le mardi et jeudi soirs sur le terrain de St-Jean-de-Verges.

N'hésitez pas à contacter le club que vous soyez un garçon ou une fille ,la porte est ouverte à tous.

VIE ASSOCIATIVE

Entente Sportive

La saison vient se terminer en apothéose grâce à notre équipe féminine auteure d'une très belle performance sacrée vice-championne d'Ariège OPEN.
Nous avons dénombré 53 licenciés (ées) et 11 adhérents (tes)
Grâce à une météo très clémente, nous avons enregistré une moyenne de 24 joueurs (ses) aux entrainements le Mardi en soirée et 26 lors des concours à la mêlée le vendredi soir.
Le Club a organisé 5 concours officiels et présenté 3 équipes aux différentes compétitions réservées aux Vétérans.
En Coupe de l'Ariège une des équipes engagées dans cette catégorie a réussi à se glisser en quart de finale.
Pour maintenir la convivialité qui nous est chére, nous nous sommes réunis pour la traditionnelle omelette et la fête du 14 Juillet avec une très belle participation de nos adhérents. En clôture de cette belle journée estivale, le challenge a été remporté par Serge Derramond.
A l'occasion de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée il y a quelques semaines, nous avons enregistré le départ de deux membres du Bureau et notamment de notre cher Trésorier Mr Patrick Salvat remplacé par Mr CHOWAH Jean-Claude.
Les entraînements et concours à la mêlée sont maintenus aux mêmes jours et heures pour la saison prochaine
Les concours officiels débuteront au mois de Mai avec celui de la Pentecôte à 9heures complémentaire gratuit, en Juin doublettes féminines en 4 parties et en Juillet concours en 4 parties également et enfin en Août en tête à tête le matin en 4 parties et en doublette l'après midi.
Bien sûr le Club poursuivra les compétitions aux divers championnats en Open et en Vétérans.
Enfin, l'Omelette et la fête du club du 14 Juillet seront maintenues.
Le bureau et l'ensemble des licenciés remercient tous les bénévoles, la Mairie et ses employés municipaux pour leur aide dans la réalisation de leurs projets.
A l'aube de cette nouvelle année, l'Entente Sportive vous souhaite une bonne et heure nouvelle année.

L'association de Pêche de Saint Jean de Verges – Loubières – Crampagna»

Pour l'année 2023, nous avons réalisé avec l'AAPPMA Varilhoise six alevinages de truites soit 1500kg, ce qui représente environ 4000 truites.
Pour Info : AAPPMA Varilhoise (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Varilhoise),

Pour la fête de Saint Jean de Verges, nous avons organisé gratuitement le dimanche 25 juin à 15h00, une pêche à la truite pour les enfants.
Importante participation de nos petits…
Chacun et chacune sont repartis avec leur pêche.

Pour la fête de Crampagna le dimanche 2 juillet nous avons organisé un Concours de pêche sur les berges de Crampagna.

Ce n'était pas une compétition, c'était un concours en famille.
16 pêcheurs sont venus taquiner la truite. Trois enfants de moins de 12 ans, Quatre enfants de plus de 12 ans et Neuf adultes…C'est dommage, les adultes étaient moins présents que l'an passé…

Tous les pêcheurs sont repartis avec de belles prises.
De nombreux lots ont récompensé les meilleurs dans toutes les catégories.
Nous remercions les communes Saint Jean de Verges, Loubières et Crampagna pour les subventions attribuées qui nous ont permis toutes ces réalisations.

Il est important de savoir que le bénévolat a permis toutes ces activités pour 2023.
Venez nous rejoindre pour participer à la vie de cette Association de pêche de St Jean de Verges, Loubières, Crampagna.

Pour cela rapprochez-vous du Président Michel JULIA ou renseignez-vous à la Mairie de St Jean de Verges.

MERCI GILLES !

Par cet article, nous souhaitons rendre hommage et dire : «Cet homme discret et agréable, passionné par la nature et les animaux, a toujours eu un lien filial avec la terre et l'agriculture, par ses grands-parents et ses parents, Yves et Yvette».

Après avoir vécu son enfance et son adolescence entre Villeneuve-du-Bosc et Patau, Gilles effectua en 1982 son service militaire à Castelsarrasin, au 31eme régiment du Génie.

A son retour au bercail, il installe une première activité agricole sur des terres du hameau de La Borde. Dans les années 1980, autour de La Borde et du Crabié, il décide de se lancer dans l'élevage de chevaux de trait, de race bretonne et comtoise, mais aussi des chevaux de selle, dont des anglo-arabes.

Son premier métier de maçon l'aura aussi aidé à rénover sa grande demeure et celle de son voisin, qui servi de fabrique de circuits imprimés dans les années 1980 (entreprise ERIES).

Après être devenu propriétaire de la ferme de La Borde et des terrains qu'il occupait déjà, Gilles va faire évoluer sa passion dans les années 1990. Il abandonne les chevaux et se consacrera désormais au cheptel bovin, des veaux et des vaches. D'abord c'est l'élevage d'un troupeau d'une dizaine de têtes, de race gasconne. Ces veaux broutards et ces vaches de réforme sont ensuite revendus à un négociant, en moyenne deux fois par an.

Depuis les années 2000, Gilles s'est tourné vers la race bovine limousine, tout aussi réputée que la précédente pour sa qualité. Son cheptel 2023 a été composé d'à peu près 55 bêtes, dont 40 veaux environ.

Dans ce domaine de l'élevage et de l'agriculture, sur ces trente dernières années, Gilles a bien sûr connu l'évolution du matériel agricole, mais aussi les contraintes de tout bord, inhérentes à son activité. Et ceci jusqu'à la récente surveillance par satellite des terres et des activités agricoles.
Ces contraintes ne l'auront pas empêché de remplir le lourd cahier des charges de l'Agriculture Biologique pour obtenir enfin le label AB en 2020.

Entre 2002 et 2008, Gilles Peyre aura aussi été élu conseiller municipal dans notre village. Présent à la commission des travaux, il aura ensuite continué à aider la municipalité par une contribution saisonnière à des travaux de fauchage sur son secteur d'habitation.
A la fin de l'année 2024, Gilles cessera son activité agricole et prendra une retraite bien méritée. Il quittera sa ferme de La Borde, mais il gardera quelques terres familiales autour des ruines du château de Marseillas. C'est ainsi. La vie exemplaire consacrée au service de la nature et des animaux par cet homme courageux et sympathique méritait bien ces quelques lignes.

Merci Gilles, tu as pu vivre de ta passion et maintenant prends bien soin de toi.

HISTOIRE DU VILLAGE

Le village de Villeneuve du Bosc, 28 habitants en 1968, est rattaché à la commune de Saint Jean de Verges le 1er janvier 1975 avec d'autres hameaux, le Bedel, Les Bordes, Bordeneuve...

Voici l'extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal qui a officialisé la fusion de Saint Jean de Verges avec Villeneuve du bosc.

COMMUNE de SAINT JEAN DE VERGES

DÉPARTEMENT: ARIEGE
ARRONDISSEMENT: FOIX
CANTON: FOIX

Nombre
de Conseillers en exercice: XX
de Présents: 7
de Votants: 7

OBJET
Fusion avec la commune de VILLENEUVE DU BOSC

NOTA. — Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22 Avril 1974 que la convocation du Conseil avait été faite le 17 avril 1974

Le Maire

MAIRIE de SAINT-JEAN-DE-VERGES Ariège

PRÉFECTURE DE L'ARIEGE
Bureau
29 AVRIL 1974

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 AVRIL 1974.

L'an mil neuf cent soixante quatorze, le vingt un avril le Conseil Municipal de la commune de Saint Jean de Verges étant assemblé en session extra ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André MARROU, maire
Étaient présents : MM. MARROU, maire DEDIEU, Adjoint, BLAZY, DENJEAN, ELIAS, HERAN, RIGOBERT.

Absents : MM. DEDIEU R. (Malade) LACOSTE (excusé) BOMBAYL (Excusé) FAUZY

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. Blazy ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Conseil municipal de la commune de Villeneuve du Bosc a demandé la fusion avec la commune de Saint Jean de Verges ?

Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet de fusion des communes de Villeneuve du Bosc Saint Jean de Verges;

Il soumet au Conseil le texte de la convention élabor pour concrétiser cet accord et les principales clauses que celui-ci contient.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Sai Jean de Verges, par 6(six) voix pour et Une(I) contre, décide de fusionner avec la commune de Villeneuve du B en adoptant la formule de la fusion simple.

Il ratifie le projet de convention qui sera annexé à la présent délibération.
Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres ment présents.

Pour extrait conforme
Le Maire

MAIRIE de SAINT JEAN-DE-VERGES Ariège

Mod. 20317. - Berger-Levrault, Nancy.

Information SMECTOM : Compostage individuel

À partir du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets à la source sera obligatoire. Nous devrons donc toutes et tous disposer d'une solution individuelle ou collective pour leur tri

Se former à la pratique du compostage

Vous débutez ou vous souhaitez échanger sur les bonnes pratiques autour du compostage de proximité ? Inscrivez-vous gratuitement à une session de formation proposée par le SMECTOM (durée 1h30).

Prochaine formation "réussir son compost" le Vendredi 26 janvier 2024 de 15h à 16h30 Foix salle Frédéric Soulié (mairie)

Comment composter?
Les trois règles d'or pour un bon compost en bac

1.Équilibrer/varier les apports (matière sèche/matière humide) : pour 2/3 de matière humide (verte ou azotée comme les restes de repas, la tonte, le marc de café, les épluchures…), mettre 1/3 de matière sèche (brune ou carbonnée comme la cartonnette déchiquetée, l'essuie-tout, des brindilles, branchages broyés, feuilles mortes…).
2.Contrôler l'humidité : le mélange doit toujours être un peu plus humide que trop sec. L'humidité est l'une des règles d'or pour que la décomposition se passe bien. Pour cela, il faut équilibrer ce qu'on y apporte (2/3 de matière humide pour 1/3 de matière sèche), mais si en été le mélange semble s'assécher, pensez à laisser le couvercle ouvert en cas d'orage pour permettre à la pluie de s'infiltrer et d'arroser le mélange. Sinon, arrosez avec de l'eau de récupération.
3.Aérer (brassage) : le compostage est un processus aérobie, c'est à dire qu'il a lieu en présence d'air. Pour cela, brassez de temps en temps le mélange à l'aide d'une fourche. Sinon, apportez un peu de broyat de bois afin de structurer le mélange.

Les bons gestes

1. Laisser un outil à côté de son composteur et brasser à chaque apport (au moins en surface).
2. En été , penser à laisser le couvercle ouvert quand il pleut.
3. Réduire en petits morceaux les fruits et légumes gâtés.
4. Broyer avec une tondeuse lorsque l'on ratisse les feuilles mortes et les branchages à l'automne avant de les mettre au composteur.

DEMANDER UN COMPOSTEUR
Vous savez d'ors et déjà le composteur qu'il vous faut ?*
1. Payer son composteur : en ligne. Paiement sur place possible pour uniquement sur le site du SMECTOM à Varilhes. Un justificatif de domicile vous sera demandé lors du retrait.
2. Retirer son composteur: uniquement aux horaires d'ouverture des permanences de retrait hebdomadaires (pensez à apporter le mail de confirmation de transaction lors du paiement en ligne).

- Villeneuve d'Omes: lundi 8h30-12h (La Paillasse)
- Le Fossat: mardi 8h-12h (route de Toulouse -derrière la Communauté de communes Arize- Lèze)
- Cadirac: mercredi 8h-12h (route de Ganac à Foix)
- Varilhes : jeudi et vendredi de 8h à 12h30 (las Plantas)
- Composteur en bois de 400 litres (foyer de 4 personnes) / Taille montée largeur 72cm x profondeur 85cm x hauteur 84cm
- Composteur en bois de 570 litres (4 personnes et plus)/ Taille montée largeur 85cm x profondeur 99 cm x hauteur 84cm

VOEUX DU MAIRE

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal. sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Ils vous convient à la cérémonie des vœux
Le samedi 20 janvier à 11h30
À la maison du temps libre.